

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-ISIDORE**

---

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**

**par la soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité**

**QUE:**

Suite à l'adoption par le conseil municipal, lors de la séance ordinaire du 6 février 2017, du règlement ci-après et l'approbation par avis de conformité de la MRC de La Nouvelle-Beauce émis le 21 février 2017, ce règlement est maintenant en vigueur :

**Règlement no 290-2016 de concordance concernant l'ajout d'un facteur d'atténuation utilisé pour le calcul des distances séparatrices relatives aux odeurs et modifiant le règlement de zonage no 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008, 202-2009, 209-2010, 212-2010, 217-2010, 221-2011, 223-2011, 230-2012, 231-2012, 233-2012, 234-2012, 245-2013, 252-2013, 256-2014, 259-2014, 261-2014, 262-2014, 263-2014, 264-2014, 270-2015, 272-2015, 275-2015, 280-2016, 281-2016 et 287-2016)**

Ce règlement vise à ajouter un facteur d'atténuation pour le calcul des distances séparatrices relatives aux odeurs.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 128, route Coulombe, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

**DONNÉ À Saint-Isidore, ce vingt-huitième (28<sup>e</sup>) jour du mois de février deux mille dix-sept (2017).**

Louise Trachy, g.m.a.  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

---

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Sainte-Marie, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 12h00 et 24h00, le vingt-huitième (28<sup>e</sup>) jour de février 2017, à chacun des endroits habituels déterminés par le conseil, soit à l'église et à l'aréna.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce vingt-huitième (28<sup>e</sup>) jour de février deux mille dix-sept (2017).

Louise Trachy, g.m.a.  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière